

5718

142.

Nicolay

Saint Josse ben Noode

Bruxelles, le 29 décembre 1927.

Madame,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que nos Musées ne conservent et n'achètent point des oeuvres du genre de celles que vous voulez bien nous offrir en vente.

Je vous remercie toutefois de votre communication et vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en chef,

à Madame A. Nicolaij

rue Verboeckhoven, 44,

St Josse Ten Noode.

M. Josse le 15 décembre 1927

Monsieur le Conservateur en chef
du Musée Royal des beaux arts

J'ai l'honneur de vous soumettre
la proposition suivante -

Les descendants de la famille de
la famille de la Craie, à Courtrai
possèdent deux tableaux faits
à la plume par Antoine et Henri
de la Craie, anciens Calligraphes
du Roi Léopold II et qui ont donné
des leçons à Léopold II et au Comte
de Flandres.

L'un des tableaux représente le
Baron Hurlet de Chokier, Vêveur de
la Belgique; il est signé par Antoine
et Henri de la Craie 1830 - le
tableau est par Antoine et le portrait
par Henri

L'autre représente le Pape Pie VIII
et est signé par Antoine de la Croix
1831

Ces tableaux ont été exposés à
Paris en 1893, et depuis beaucoup
d'étrangers se sont présentés pour
en faire l'acquisition.

La famille, par sentiment
patriotique voudrait qu'ils
restent en Belgique et prend
la liberté de vous en proposer
l'achat pour les musées.

Ci inclus les photographies des
tableaux.

Ils sont visibles à Courtrai
à l'adresse suivante
Monsieur Goeffel

15 Chaussée de Gand, Courtrai
dans l'espoir que cette proposition
sera agréée, j'ai l'honneur
de me dire votre très oblige

44 Rue Verboeckhovey - ^{1^{er}} Jost